

## LES PÊCHERIES

DEMANDE DE MISE EN ACCUSATION DES RESPONSABLES DU DOMMAGE AUX FRAYÈRES DE SAUMON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement pour présenter une motion à propos d'une affaire urgente. Étant donné les dommages considérables infligés au chenal de frai de Weaver Creek par l'activité forestière et récréative qui se poursuit dans les montagnes situées derrière ce cours d'eau et qui ont entraîné la perte presque totale des montaisons de saumon-chien et de saumon sockeye dans ces frayères, soit quelque 700,000 saumons, estime-t-on, et à cause des graves répercussions que cette perte aura sur les pêcheries de saumon de la côte ouest, je propose, appuyé par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas):

Qu'on porte les accusations qui s'imposent aux termes de la nouvelle mesure législative sur les pêcheries, le bill C-38, et qu'on demande au ministre des Pêches et de l'Environnement de prendre la parole à la Chambre à l'appel des motions pour expliquer pourquoi on n'a encore porté aucune accusation.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que la motion soit présentée?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### QUESTIONS OUVRIÈRES

LE PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI—DEMANDE DE PRÉCISIONS

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné la grave crise de chômage que nous connaissons actuellement et le fait que la seule nouvelle mesure économique présentée par le gouvernement est le programme de crédit d'impôt à l'emploi, qui arrive trois mois trop tard, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles dispositions administratives ont été adoptées ou sont en voie de l'être en vue de ce programme de crédit d'impôt à l'emploi et est-il en mesure de promettre à la Chambre que ce programme sera en vigueur dès le 15 février?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai parlé avec mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui sera responsable de l'administration de ce programme. Celui-ci commencera le 1<sup>er</sup> mars. J'espère qu'il sera rapidement approuvé. Je voudrais revenir sur ce que le chef de l'opposition a dit lundi dernier, comme quoi j'étais souvent absent de la Chambre. Ce n'est pas vrai...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

## Questions orales

**Des voix:** Règlement!

● (1417)

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, il me semble qu'il est évident que la Chambre pourrait étudier plus rapidement un plus grand nombre de mesures économiques si le ministre assumait ses responsabilités de ministre des Finances.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je viens d'expliquer que le ministre ne peut vraiment pas revenir en arrière et expliquer son absence, et je ne crois pas que le chef de l'opposition devrait avoir le droit de faire un commentaire à ce sujet.

**M. Clark:** On nous dit maintenant que les chômeurs, qui peuvent attendre un peu d'aide de cette mesure de crédit d'impôt à la création d'emploi, devront patienter jusqu'au 1<sup>er</sup> mars avant que le seul article qui figure à l'ordre du jour du gouvernement n'entre en vigueur. Puis-je demander au ministre des Finances si oui ou non il est prêt à se mettre au travail dans son ministère, à s'en occuper et à présenter un budget avant le mois de mars, et à cesser de se traîner les pieds comme il l'a fait avec cette législation sur le crédit d'impôt à l'emploi.

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, l'opposition a mis cinq semaines à adopter un bill présenté à la Chambre au printemps dernier. En outre, je combattais la séparation moi, hier, contrairement au chef de l'opposition qui va à Québec, vendredi, pour essayer de conclure une belle petite affaire avec les séparatistes.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Quelle honte!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il conviendrait peut-être que je prenne maintenant quelque deux minutes, que j'ajouterai à la fin de la période des questions, pour rappeler à la Chambre que nous nous exposons actuellement à certaines difficultés du fait que j'ai atténué les règles applicables à la période des questions. Évidemment, les deux premiers jours de la rentrée, je n'ai pas cru bon me montrer trop strict. Toutefois, en permettant des questions plus longues, au préambule plus étendu, je constate que les réponses aussi s'allongent et contiennent plus d'éléments politiques ce qui entraîne, des deux côtés de la Chambre, énormément de chahut, qui ne se produirait sans doute pas si je me montrais plus strict.

Il me semblait que nous étions parti du bon pied aujourd'hui: une question très courte ne demandant qu'une réponse très courte. Toutefois, nous avons commencé à nous éloigner du sujet. On est naturellement tenté, la quatrième année d'une législature, de faire entrer des considérations extérieures aux questions et aux réponses. Or, nous savons tous qu'il est dans notre intérêt, pour la bonne marche du Parlement, de revenir, sous ma direction, à une règle plus stricte de questions courtes et précises suivies de réponses courtes et précises.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, alors qu'il tente de se faire nommer chef du parti libéral au Québec, le ministre néglige de répondre à ma question courte et précise. La voici: est-il disposé à venir travailler à Ottawa et à accorder tout d'abord son attention aux affaires de son ministère et aux chômeurs canadiens afin d'être en mesure de présenter un budget d'ici la fin de février.